RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02314
Numéro SIREN : 528 986 086
Nom ou dénomination : TECNEA

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004248

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... NÎMES

Date : 22/05/2019

1126431

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/004248**
n°de gestion : **2010B02314**
n°SIREN : **528 986 086 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 22/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TECNEA - Société par actions simplifiée
Sérignac 30260 Orthoux-serignac-quilhan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

1126431

BG248

cerfa N° 15949 * 01
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

① BILAN-ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **TECNEA SAS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise **Serignac 30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN** — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52898608600015 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 489	AG 2 405	58 084
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	350 562	AK	350 562
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	2 563	AQ 370	2 193
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 979	AS 8 860	119
	Autres immobilisations corporelles	AT	525 503	AU 251 461	274 042
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	785 569	CV	785 569
	Créances rattachées à des participations	BB	303 346	BC	303 346
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	63 752	BI	63 752
	TOTAL (II)	BJ	2 100 762	BK 263 096	1 837 667
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 184	BW	8 184
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	574 973	BY	574 973
	Autres créances (3)	BZ	603 639	CA	603 639
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	11 154	CG	11 154
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	55 667	CI	55 667
	TOTAL (III)	CJ	1 253 617	CK	1 253 617
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 354 380	1A 263 096	3 091 284

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 345 240)	DA	345 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	34 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 313 621
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	237 965
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 931 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	244 649
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	244 649
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	233 929
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	20 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	258 426
	Dettes fiscales et sociales	DY	400 465
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	710
	Autres dettes	EA	1 756
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	915 286
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 091 284

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	752 154
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 131

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — services*	FG	2 882 889	FH	48 272	FI	2 931 161	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 882 889	FK	48 272	FL	2 931 161	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 090	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 114	
	Autres produits (1) (11)					FQ	47	
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	2 943 412	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	994 980	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	88 084	
	Salaires et traitements*					FY	1 088 120	
	Charges sociales (10)					FZ	458 367	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*					GA	56 809	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 083	
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	2 690 443	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	252 969	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	22	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 764	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 764	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 742)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	251 227	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Désignation de l'entreprise **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	146
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	146
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	28 719
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	28 719
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(28 573)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	(15 311)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 943 579
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 705 615
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	237 965

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6 *bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	7 000
(6 *ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 114
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 076
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Annulation créances ant	21 545	
Honoraires cir	7 067	
Régularisations diverses	107	146

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	339 521	KE		KF	175 220
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	2 563	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	8 979	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	205 577	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	20 741	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	237 053	LC		LD	62 133
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	474 913	LO		LP	62 133
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	1 113 182	8V		8W	275 332
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	63 730	1U		1V	22
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	1 176 912	LR		LS	275 354
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 991 346	ØH		ØJ	512 707

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	103 690	LW	411 051	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 563	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	8 979	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	205 577	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	20 741	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	299 186	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	537 045	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	299 601	ØX		ØY	1 088 914	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	63 752	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	299 601	NJ		NK	1 152 666	2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	299 601	ØK	103 690	ØL	2 100 762	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	105 924	PF	171	PG	103 690	PH	2 405
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	114	PS	256	PT		PU	370
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 604	QA	256	QB		QC	8 860
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	63 662	QE	20 082	QF		QG	83 744
	Matériel de transport	QH	8 521	QI	5 826	QJ		QK	14 347
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	123 152	QM	30 218	QN		QO	153 370
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	204 052	QV	56 638	QW		QX	260 691
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	309 976	ØP	56 809	ØQ	103 690	ØR	263 096

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Désignation de l'entreprise **TECNEA SAS** Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	244 649	5W		5X	5Y	244 649
	TOTAL II	5Z	244 649	TV		TW	TX	244 649
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C	6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G	6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4	Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W	9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	244 649	UB		UC	UD	244 649
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **TECNEA SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	303 346	UM	303 346	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	63 752	UV		UW	63 752
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	574 973		574 973		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 241		2 241		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	526 196		526 196		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	68 329		68 329		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 873		6 873		
	Charges constatées d'avance	VS	55 667		55 667		
	TOTAUX	VT	1 601 377	VU	1 537 625	VV	63 752
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	17 176	17 176		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	216 753	53 621	163 132	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	258 426	258 426		
Personnel et comptes rattachés		8C	150 168	150 168		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	170 993	170 993		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	75 768	75 768		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 536	3 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	710	710		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 756	1 756		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	895 286	VZ 732 154	163 132	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	270 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	53 247	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

N° 2057-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **TECNEA SAS** — Formulaire déposé au titre de l'IR ET ☐ Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	237 965
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	10 640
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF 8 856	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 784		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 *bis*)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	(15 311)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	7 000
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	240 294

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles 44 *septies*)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *septies* A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 *undecies*)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)			PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9			Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	9 886
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	9 886

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	230 408
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	230 408

XJ	
XL	
XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2058-A-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

TECNEA

Société par actions simplifiée
au capital de 345.240 euros
Siège Social : Sérignac,
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 RCS NIMES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 3 MAI 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme 237.965 € au compte « autres réserves », qui est ainsi porté de 1.313.621 € à 1.551.586 €.

L'assemblée générale des associés prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Montant des revenus distribués	Revenus distribués non éligibles à la réfaction	Revenus distribués éligibles à la réfaction
31.12.2017	/		/
31.12.2016	103.572 €		103.572 €
31.12.2015	/		/

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2019

Cette résolution a été adoptée à la majorité requise.

Certifié conforme à l'original

TECNEA

Société par Actions Simplifiée au capital de 345 240€

Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2018

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Reims
Siège social : 45, rue des Moissons 51100 Reims
RCS Reims 337 080 089

FCN EPERNAY – 2 Rue Léger BERTIN – 51200 EPERNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2018

TECNEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 345 240€
Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS TECNEA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Epernay, le 29 Avril 2019

FCN
Commissaire aux comptes

Jean-Michel FRANCOIS
Associé

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

TECNEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 345 240€
Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	60 489	2 405	58 084	
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	350 562		350 562	233 598
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	2 563	370	2 193	2 449
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 979	8 860	119	376
		Autres immobilisations corporelles	525 503	251 461	274 042	268 036
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	785 569		785 569	785 569
		Créances rattachées à des participations	303 346		303 346	327 614
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	63 752		63 752	63 730
		Total (II)	**2 100 762**	**263 096**	**1 837 667**	**1 681 370**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés	8 184		8 184	1 197
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	574 973		574 973	511 832
		Autres créances (3)	603 639		603 639	635 356
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	11 154		11 154	35
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	55 667		55 667	39 086
		Total (III)	**1 253 617**		**1 253 617**	**1 187 506**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**3 354 380**	**263 096**	**3 091 284**	**2 868 876**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

			31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	345 240)	345 240	345 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)		
	Réserve légale (3)		34 524	34 524
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)	1 313 621	1 190 985
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		237 965	122 636
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		**1 931 349**	**1 693 384**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		244 649	244 649
	Provisions pour charges			
	Total (III)		**244 649**	**244 649**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		233 929	28 440
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 000	48 947
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		258 426	471 296
	Dettes fiscales et sociales		400 465	381 450
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		710	710
	Autres dettes		1 756	
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)			
	Total (IV)		**915 286**	**930 843**
Ecarts de conversion passif		(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)		**3 091 284**	**2 868 876**

Renvois				
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		752 154	930 843
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		17 131	28 440

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017
	Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 - France**	**2 - Exportation**	**Total**	**Total**
	Ventes de marchandises				
	Production vendue biens				
	Production vendue services	2 882 889	48 272	2 931 161	2 616 756
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	2 882 889	48 272	2 931 161	2 616 756
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 090	390
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			9 114	39 613
	Autres produits (1) (11)			47	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			**2 943 412**	**2 656 759**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			994 980	898 060
	Impôts, taxes et versements assimilés			88 084	76 960
	Salaires et traitements			1 088 120	969 343
	Charges sociales (10)			458 367	383 410
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 809	102 827
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			4 083	3 282
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			**2 690 443**	**2 433 882**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**252 969**	**222 877**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				60 399
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			22	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			**22**	**60 399**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 764	738
	Différences négatives de change				7
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			**1 764**	**745**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				**-1 742**	**59 655**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				**251 227**	**282 532**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	146	45
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	**146**	**45**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	28 719	31 844
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		244 649
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	**28 719**	**276 493**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-28 573**	**-276 448**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-15 311	-116 552
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 943 579**	**2 717 204**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 705 615**	**2 594 567**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**237 965**	**122 636**

Renvois					
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			60 399
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		7 000	
	(9)	Dont transferts de charges		9 114	39 613
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		4 076	3 282
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives	obligatoires		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		2 931 161,05	2 616 756,44
	(15)	Résultat en Euros et centimes		237 964,51	122 636,20

Annexe

Faits caractéristiques

La société a constaté en 2017 un produit à recevoir au titre du remboursement de la quote-part du crédit d'impôt Recherche 2012 et 2013 de la société CEMAFROID.

La société CEMAFROID étant en 2012 et en 2013 une Société en Nom Collectif, le montant du Crédit d'Impot Recherche a
été reversé aux associés de la SNC proportionnellement à leurs droits.

Le montant total des CIR constatés est de 131 931 euros, il se décompose ainsi :
- CIR 2012 59 238€
- CIR 2013 72 693€
L'administration a rejeté partiellement les CIR de 2012 à 2015. Nous avons provisionné un risque de 244 649 euros à la
clôture de l'exercice 2017. La procédure contentieuse est en cours au 31/12/2018.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123- 172 à R. 123-208 du code de commerce.

L'annexe est établie sous forme simplifiée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériel et outillage	5 ans
• Installations, agencements	5 à 15 ans
• Matériel de transport	3 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

Engagements hors bilan

Le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière est de 13 198 euros.

Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrosprective des unités de crédit projetées avec salaire actuel sur la base des droits prévus par la convention collective des bureaux d'études techniques.

Les engagements sont chiffrés en fonction des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : départ volontaire dès que le salarié peut prendre sa retraite à taux plein
- coefficient de rotation du personne : 9,77%
- taux de charges sociales moyen : taux réel appliqué sur paies
- taux d'actualisation et revalorisation : 0,97%
 (inflation comprise)

Crédit d'impôt compétitivité et de l'emploi

Le crédit d'impôt compétitivité et d'emploi applicable depuis le 1er janvier 2013 est comptabilisé pour 9 886 euros en 2018.

Cette comptabilisation a conduit à constater une créance à l'actif sur le trésor public avec une diminution corrélative des frais de personnel du compte de résultat.

Ce crédit d'impôt n'est pas encore disponible, les conditions d'utilisation ne sont donc pas détaillées dans les présents comptes annuels.

Le CICE 2017 a été affecté au financement des acquisitions d'immobilisations dans son intégralité, soit 13 124 euros.

Crédit impôt recherche

Dans les comptes clos au 31 décembre 2018 figurent un crédit impôt recherche pour un montant total de 68 805 euros au titre de l'exercice 2018.

Les honoraires se rattachant au crédit d'impôt recherche sont comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant total de 6 880,50 euros.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	339 521	71 530		411 051
Total	**339 521**	**71 530**		**411 051**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui	2 563			2 563
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 979			8 979
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	205 577			205 577
. matériel de transport	20 741			20 741
. matériel de bureau	237 053	62 133		299 186
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**474 913**	**62 133**		**537 045**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 113 182	275 332	299 601	1 088 914
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	63 730	22		63 752
Total	**1 176 912**	**275 354**	**299 601**	**1 152 666**
Total général	**1 991 346**	**409 017**	**299 601**	**2 100 762**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	105 924		103 519	2 405
Total	**105 924**		**103 519**	**2 405**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui	114	256		370
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 604	256		8 860
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	63 662	20 082		83 744
. Matériel de transport	8 521	5 826		14 347
. Matériel de bureau	123 152	30 218		153 370
. Emballages récupérables, divers				
Total	**204 053**	**56 639**		**260 691**
Total général	**309 977**	**56 639**	**103 519**	**263 096**

Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Tickets restaurants	01/01/2019	31/12/2019	10 107		
Location copieurs/imprimantes	01/01/2019	31/03/2019	6 315		
Maintenance	01/01/2019	31/03/2019	5 814		
Catalogues et publicités	01/01/2019	31/12/2019	2 010		
Documentation générale	01/01/2019	26/11/2020	1 091		
Honoraires divers	01/01/2019	30/11/2019	19 964		
Cotisations	01/01/2019	31/10/2019	14		
Autres services bancaires	01/01/2019	31/12/2019	12		
Location multi connect busines	01/01/2019	31/01/2019	665		
Documentation technique	01/01/2019	26/11/2020	359		
Droits d'auteurs & reprod., re	01/01/2019	30/09/2019	7 049		
Abonnement	01/01/2019	22/11/2019	125		
Location mat informatique	01/01/2019	31/05/2019	2 143		
		Total	**55 667**		

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	345240	1,00	345 240
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	345240	1,00	345 240
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	**233 929**	**70 797**	**163 132**	
. à 1 an maximum à l'origine	17 176	17 176		
. à plus d'1 an à l'origine	216 753	53 621	163 132	
Emprunts et dettes financières divers				
Total	**233 929**	**70 797**	**163 132**	

Autres informations

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Intérêts courus	235
Fournisseurs factures non parvenues	120 871
Provision congés payés	79 354
Rémunérations à payer	59 450
Provision charges sur congés payés	34 027
Provision charges sur rémunérations à payer	19 120
Formation professionnelle continue	9 071
Taxe d'apprentissage	6 722
Provision charges sur congés payés	928
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	710
Total	**330 488**

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	508 178
Fournisseurs avoirs à recevoir	1 646
Total	**509 824**

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Filiales détenues à plus de 50%					
CEMAFROID 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES N°SIREN: 432511897	893 189	1 710 841	55,34	6 833 583	266 701
CEMAFROID FORMATION SERIGNAC 30260 ORTHOUX SERIGNAC QUILHAN N°SIREN: 529307985	1 000	48 847	100,00	234 079	29 311
TECNEA INSPECTION 5 Avenue des Prés 94266 FRESNES N°SIREN: 820826832	13 333	32 390	75,00	524 615	-1 855
TECNEA ITALIA S.R.L VIALE ABRUZZI, 94 20131 MILANO N°SIREN:	10 000		100,00	135 031	41
Total	**917 522**	**1 792 078**		**7 727 308**	**294 198**

Locations financières

Désignation	Locations financières immobilières	Locations financières mobilières	Total
Redevances à payer			
. au début de l'exercice		37 156	37 156
. nouvelles locations financières		19 380	19 380
. payées dans l'exercice		24 509	24 509
. à la fin de l'exercice		32 027	32 027
Dont			
. à un an au plus		18 387	18 387
. à plus d'un an, 5 ans au plus		13 640	13 640
. à plus de 5 ans			
Valeurs de rachat des locations actives à la clôture			

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	785 569	
Créances rattachées à des participations	303 346	
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	571 235	
Autres créances	5 212	
Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	**1 665 362**	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 968	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total passif	**39 968**	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Total produits		
Charges financières		
Total charges		

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	**15**	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	303 346	303 346	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	63 752		63 752
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	574 973	574 973	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	2 241	2 241	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	526 196	526 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	68 329	68 329	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 873	6 873	
Charges constatées d'avance	55 667	55 667	
Totaux	**1 601 377**	**1 537 625**	**63 752**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Montants des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine	17 176	17 176		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	216 753	53 621	163 132	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	258 426	258 426		
Personnel et comptes rattachés	150 168	150 168		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 993	170 993		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	75 768	75 768		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 536	3 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	710	710		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	1 756	1 756		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	**895 286**	**732 154**	**163 132**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 247		

CARRÉ DROIT

Marce | Andrieu | Maquenne | Caramel | Crépin

Avocats associés

Jean-Jacques MARCE
Spécialiste en Droit du Travail
Droit de la Sécurité Sociale et
Protection Sociale
Complémentaire

David CARAMEL
Spécialiste en Droit du Travail
Droit de la Sécurité Sociale et
Protection Sociale
Complémentaire

Jeremy CREPIN
Master 2 Droit du travail
et de la protection sociale

Elodie NGUYEN GIA CAN **
Master II Droit et Pratiques
des Relations de Travail

Paul SERRE **
Master II Droit de la Protection
Sociale

Clémentine BARRE *
Docteur en Droit

Céline CAYLUS **
Master II Droit du Travail

Floriane FAURE *
Master II Droit Social

Richard ANDRIEU
DESS en Droit des Affaires - DJCE

Sédric SOUARD **
MS Expert en Gestion Fiscale

Corinne MAQUENNE
DESS Droit des Affaires

Christelle LANIES**
DESS Droit des Affaires et Fiscalité

Thibaud BARRE*
Docteur en Droit

Cabinets Partenaires :
NGUYEN PHUNG & ASSOCIES
15, Boulevard des Arceaux
34000 MONTPELLIER

Daniel CHABOUD
Les Soliéges
48330 St Etienne Vallée Française

Toque E 107
Avocat collaborateur *
Juriste **

COURRIER REÇU LE
13 MAI 2019
Greffe
Tribunal de Commerce de Nîmes

Greffe du Tribunal de commerce
DE NIMES
12 Rue Cité Foulc
30031 NIMES CEDEX

Nîmes,
Le 9 Mai 2019

<u>Nos références :</u> TECNEA
Approbation des comptes CM/VF/CL

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, le dossier de dépôt des comptes annuels de la **société TECNEA**, à savoir :

- ✓ Le projet de résolution d'affectation du résultat et son adoption par assemblée générale mixte ordinaire annuelle du 3 mai 2019 ;
- ✓ Le bilan au 31 décembre 2018 certifié conforme par le Président ;
- ✓ Le rapport du commissaire aux comptes ;
- ✓ Un chèque de 45.73 €uros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous saurions gré de nous envoyer le récépissé de dépôt accompagné de l'état de vos frais et honoraires.

Dans cette attente,
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Me Corinne MAQUENNE
Avocat à la Cour Associé